

PROGRAMME DE FORMATION 2026

ACTUALISATION DES COMPETENCES – AIDES-SOIGNANTS

VISÉE DE LA FORMATION

Actualiser les compétences des aides-soignants diplômés avant la réingénierie du diplôme d'Etat de 2021 selon l'arrêté du 26 février 2025.

PUBLIC CONCERNÉ

L'aide-soignant titulaire d'un diplôme délivré avant la réingénierie du diplôme d'Etat de 2021 et souhaitant actualiser ses compétences conformément au programme de formation de l'[arrêté du 10 juin 2021](#)

DURÉE ET MODALITÉS

3 jours = 21 h EN PRESENTIEL

Horaires : 8h30/12h30 – 13h30/16h30

Intervenant : 3 formateurs permanents du GIPES d'Avignon.

Lieu de la formation : GIPES d'Avignon et du pays de Vaucluse

740 Chemin des Meinajaries

84907 AVIGNON CEDEX 9

OBJECTIFS

- Mesurer les paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de la personne
- Relever et analyser les données issues de ces mesures par rapport à des normes
- Alerter en cas d'écart observé et tracer la donnée avec exactitude
- Mettre en œuvre les soins personnalisés en situation aigüe en collaboration avec l'infirmier et en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle à partir de l'évaluation de la situation
- Evaluer la qualité du soin réalisé
- Identifier les éléments à réajuster
- Réajuster son intervention
- Identifier les signes pouvant évoquer des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmettre les informations nécessaires dans le cadre d'une collaboration pluriprofessionnelle
- Repérer les situations à risque, en particulier la maltraitance, pour la personne, pour les intervenants ou pour les proches aidants et alerter
- Proposer des mesures de prévention dans le champ d'intervention et dans le cadre d'une collaboration pluriprofessionnelle
- Evaluer les mesures mises en œuvre le cas échéant

CONTENU GÉNÉRAL

- Rappels anatomie/physiologie en lien avec les paramètres cités dans le référentiel 2021
- Mesure qualitative et quantitative des paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de la personne
- Identification d'une donnée anormale ou d'un risque
- Alerte et mise en œuvre d'actions dans la limite du champ de compétences de l'aide-soignant
- Traçabilité des données avec exactitude
- Réalisation de soins acquis lors de la réingénierie du diplôme d'Etat d'aide-soignant de 2021



MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Test de positionnement (quizz d'auto-évaluation), power point, Kahoot, salle de simulation avec matériel pour mise en pratique des actes de soins, étude de situation, photo-montage, méthode pédagogique participative.

CONTENU DÉTAILLÉ

JOUR 1 : 8h30/12H30 -13H30/16h30

- Accueil des apprenants
- Présentation croisée des apprenants
- Présentation du référentiel de formation suite au décret du 23 juillet 2021
- Test de positionnement initial (quizz d'auto-évaluation)

Module A : Rechercher et analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son milieu de prise en soins

- Rechercher et analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son milieu de prise en soins
- Rappels anatomie/physiologie
- Mesurer qualitative et quantitative des paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de la personne, et savoir les analyser par rapport à des normes
- Réalisation de soins acquis lors de la réingénierie du diplôme d'Etat d'aide-soignant de 2021
- Evaluer la qualité du soin réalisé
- Savoir alerter, transmettre, et mettre en œuvre des actions dans la limite du champ de compétences de l'aide-soignante
- Remise de fiches synthèses aux apprenants
- Evaluation :
 - o pratique simulée en lien avec les mesures de paramètres
 - o étude de situation en lien avec le raisonnement clinique

JOUR 2 : 8h30/12H30 -13H30/16h30

Module B : Mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés en situation aigüe, évaluer et réajuster

- Remobilisation des acquis du 1^{er} jour
- Définition des soins courants et soins aigus
- Situations en soins aigus : identification des problème, actions et évaluations
- Montage, entretien du matériel et réalisation d'aspiration endotrachéale sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire
- Réalisation de soins acquis lors de la réingénierie du diplôme d'Etat d'aide-soignant de 2021
- Apprendre à travailler en collaboration avec l'infirmier et en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle, en situation aigüe.
- Evaluer la qualité du soin réalisé et réajuster son intervention.
- Evaluation :
 - o étude de situation pouvant comporter une pratique simulée avec échange sur la qualité du soin réalisé

JOUR 3 : 8h30/12H30 -13H30/16h30

Module C : Identifier et analyser les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et les actions de prévention adéquates

- Apport théorique avec diaporama sur les fragilités et la prévention + photo-montage
- Etude de cas en groupe
- Mise en commun de l'analyse et échanges autour des réponses des groupes
- Synthèse avec rappel des points clés
- Tour de table, recueil des représentations sur la maltraitance
- Etudes de cas en groupe avec analyse de situations
- Mise en commun de l'analyse et échanges autour des réponses des groupes
- Travail individuel porté sur une réflexion de son expérience professionnelle en lien avec le thème
- Apport théorique avec diaporama Maltraitance/Bientraitance
- Synthèse avec rappel des points clés
- Evaluation :
 - o étude de situation
- Clôture de la formation : points de rappel des trois jours
- Test de positionnement final (quizz d'auto-évaluation)
- Recueil des appréciations (questionnaire de satisfaction FORMS)
- Bilan et synthèse de la formation par le formateur

ÉVALUATION ET SATISFACTION

- **Test de positionnement initial**
- **Evaluation en fin de chaque module**
 - o Etude de situation
 - o Réalisation de soins acquis lors de la réingénierie du diplôme d'Etat d'aide-soignant de 2021
- **Test de positionnement final**
- **Recueil des appréciations (questionnaire de satisfaction)**
- **Bilan et synthèse de la formation par le formateur**

CERTIFICATION

Une **attestation d'acquisition des compétences** est délivrée si les évaluations des trois modules sont validées.

En cas d'absence de validation, l'aide-soignant se verra délivrer une **attestation de suivi de formation**.